

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 27 Janvier 2015

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Catherine DANIEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Jean FERLIER, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT, Christian EVRARD, Catherine BONNOUVRIER, Isabelle COT, Philippe CORTES, Vincent GUILLOÛET, Delphine VALIN-HOBBE

Absente excusée : Madame Anna FAUVET qui a donné pouvoir à Robert de KERVÉGUEN

La séance est ouverte à 20 h 30.

Monsieur Jean FERLIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire propose de faire une minute de silence en mémoire des 17 victimes innocentes sauvagement assassinées par des terroristes fanatiques.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 23 décembre 2014.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

- **Assainissement :**
projet de STEP intercommunale Longuesse/Théméricourt/Avernes/Vigny :

Monsieur Robert de KERVÉGUEN rappelle que le projet de STEP intercommunale, à l'origine, regroupait les communes de Longuesse et Vigny puis après les élections municipales et avant d'aller plus en avant, il a été décidé d'étudier de mutualiser ce projet avec les communes de Théméricourt et Avernes, tout en s'assurant de la faisabilité d'un point de vue économique et environnemental.

Le bureau d'études IRH a été chargé de faire une étude prise en charge par les Communes de Théméricourt et Avernes. Ce projet a été abandonné compte tenu du coût du raccordement à la STEP intercommunale pour Avernes et Théméricourt estimé à plus de 4 millions d'euros. De plus, la Police de l'Eau a émis un avis défavorable, le raccordement des communes de Théméricourt et d'Avernes ne pouvant conduire qu'à augmenter notablement l'impact du rejet.

- **Rétrocession de la voirie – espaces communs – réseaux du site des Ormeteaux :**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'est engagée vis-à-vis de l'ASL à reprendre l'ensemble de la voirie, des espaces communs et des réseaux du site des Ormeteaux dans le domaine communal sous réserve que toutes les réserves soient levées auprès du lotisseur.

Un état des lieux a été fait en présence de Madame Sophie FERNANDES, la présidente de l'ASL et de Monsieur Daniel CADET samedi dernier.

Nous avons constaté deux points bloquants : un défaut au niveau de l'assainissement de la Place des Ormeteaux. Monsieur VO et Mademoiselle de MARCHY – lot 5 - ont rencontré un gros problème d'inondation cet été et plusieurs pavés dans la partie médiane de la Rue Yves de Kervéguen se descellent.

Un courrier a été adressé au promoteur afin que ces deux points soient levés vis-à-vis de l'ASL avant de procéder à la signature de l'acte de rétrocession chez le notaire.

- **Dépôt de sel :**

Monsieur Robert de KERVÉGUEN rappelle que cet été, le mur du hangar du dépôt de sel s'est effondré. Le Conseil Général que nous avons consulté nous avait répondu qu'il était en attente d'un devis et d'une estimation des domaines.

Six mois ont passé et la réfection n'ayant toujours pas commencé, nous avons relancé le service territorial des routes du Vexin qui nous a répondu que ce dossier était géré par la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conseil Général, qu'une 1^{ère} phase de travaux avait été réalisée consistant à la mise en sécurité de la zone d'effondrement en déplaçant le tas de sel qui menaçait de s'écrouler vers l'extérieur du site, un enlèvement des gravats et une mise en protection du dépôt par l'implantation d'une clôture de chantier.

Afin que le futur mur puisse supporter le poids du tas de sel, une étude de dimensionnement a été réalisée et les travaux correspondant seront proposés au vote du budget 2015.

Le Chef du service territorial des routes doit rencontrer fin janvier/début février son collègue de la Direction de la Gestion Patrimoniale et le sujet sera évoqué.

Monsieur le Maire a attiré l'attention sur les conséquences environnementales de ce dépôt à ciel ouvert.

- **Projet de gymnase :**

Il est fait part du souhait de la Présidente du Syndicat Intercommunal des Collèges des cantons de Marines et Vigny de déposer une demande de permis de construire pour le gymnase au Bord'Haut de Vigny qui prévoit trois places dont deux places handicapés

Monsieur le Maire rappelle que le PLU prévoit pour un SHON de 1000 m², 28 places pour les véhicules particuliers, 20 places pour les deux roues et 1 à 2 emplacements de cars. Toutefois, le PLU, dans son article 17 en annexe du règlement, permet une mutualisation des espaces de stationnement dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble, en fonction des complémentarités observées entre les différentes fonctions.

Afin de présenter un dossier sérieux et solide, Madame Sonia Laage du Cabinet Hortésie a été chargée de réaliser une étude sur la mutualisation des places de stationnement dans le cadre d'un projet d'ensemble comprenant le gymnase, l'école de musique, les futures activités dans les locaux de la CCVC, le futur projet sur le terrain à côté de l'école de musique tout en tenant compte des dispositions du PLU de la Commune

Le résultat de cette étude sera présentée et débattue avec Madame Jacqueline Maigret afin qu'elle en tienne compte dans son dossier de demande de permis de construire.

- **Aménagement de la Place d'Amboise :**

Nous sommes en attente de devis pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Place d'Amboise qui ne pourront se faire que par temps sec.

Il y aura lieu de prendre toutes dispositions pour permettre les manœuvres des Poids Lourds et des cars rue des Saules et à l'angle de la rue Beaudouin et de la rue du Général Leclerc ainsi que pour le passage des engins agricoles.

- **Travaux :**

Le Maire passe la parole à Claude Dumont qui nous informe des différents travaux en cours :

- installation des jeux sur le stade - nettoyage des chemins – nettoyage de toutes les allées de la Gaudière.

Puis il communique des photographies du clocher de l'église qui a été très endommagé par la foudre. Sa réparation se fera à l'aide d'un échafaudage. Monsieur Claude DUMONT se charge de faire une déclaration auprès de l'assureur de la Commune.

Il faut savoir que la Commune pourrait solliciter des subventions auprès du PNR pour la réfection du lavoir dont l'étanchéité serait à refaire et pour différents aménagements fleuris dans tous les parterres de la commune (avec des plantes vivaces).

Monsieur Claude DUMONT a également fait l'état des lieux des locaux de la Perception. Il conviendrait de réfléchir sur le devenir de ces locaux.

Puis le Président propose de passer à l'ordre du jour.

ASSAINISSEMENT : STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE VIGNY / LONGUESSE

Madame Marie-France Puget rappelle que la commune de Longuesse et la commune de Vigny ont chacune engagé un programme de réhabilitation de leur réseau d'assainissement.

Les communes vont former un groupement de commande pour une étude sur la réalisation d'une station d'épuration intercommunale.

L'étude comprend les phases suivantes :

- Etudes préalables de faisabilité d'une station d'épuration intercommunale,
- Elaboration d'un avant-projet sommaire et définition de l'impact sur le prix de l'eau,
- Etude technique, financière et juridique de la maîtrise d'ouvrage commune et du mode de gestion du patrimoine de la MOA Commune
- Assistance pour la mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage commune,
- le choix et le suivi d'un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux.

Il a été présenté trois scénarii pour la filière de traitement :

- le traitement actuel avec des boues activées avec table d'égouttage et silo – coût approximatif = 2 500 000 € HT
- le traitement avec des boues activées avec lits de séchage plantés de roseaux – coût approximatif = 1 700 000 € HT
- le traitement par filtres plantés de roseaux – coût approximatif = 1 400 000 € HT.

La Commission serait favorable à la proposition n°2 d'un point de vue écologique et pour son intégration dans le paysage.

Il est prévu la visite de sites déjà existants.

La prochaine étape est la validation par les financeurs.

Il convient également de faire l'acquisition du terrain nécessaire. Les démarches sont en cours. Un emplacement réservé est prévu au PLU pour l'extension de la station d'épuration.

COMMISSIONS COMMUNALES – RAPPORTEURS : LES VICE-PRESIDENTS :

- **Commission « parc locatif »** - rapporteur : Claude Dumont

Monsieur Claude DUMONT a réuni la commission parc locatif le 26 janvier dernier.

Après examen des différentes demandes, la commission a retenu la candidature de Monsieur CIBLAT Sébastien pour le logement type F4 au rez-de-chaussée droit du 42, rue Beaudouin pour un loyer mensuel de 400 € et un acompte mensuel de charges de 55 €.

Le Conseil Municipal approuve le choix de la Commission.

- **Commission « animation, vie associative, sport et jeunesse »** - rapporteur : Anick PERTUISOT

- la réunion avec les nouveaux habitants le 31 janvier : informations sur le déroulement
- des réunions par quartiers : à organiser chaque année par secteur
- les jeux inter villages organisés le 11 avril à Cléry-en-Vexin
- l'animation du repas des seniors : consultation en cours
- l'organisation d'une fête en commun associations/commune le 6 juin 2015 au stade
- une animation autour d'un thème fédérateur tel que les vendanges : proposition d'association avec la commune de Longuesse pour une fête en commun

- **Commission « information - communication »** - rapporteur : Marie-France Puget

Le bulletin municipal « les Échos de Vigny » a été mis sous presse hier et devrait pouvoir être distribué en début de semaine prochaine.

Monsieur le Maire tient à remercier et à féliciter toutes les personnes qui ont participé à ce numéro qui est particulièrement réussi.

Puis Madame Marie-France PUGET nous fait une présentation du nouveau site internet dont la mise en place a été retardée d'un mois.

Monsieur Robert de KERVÉGUEN adresse ses félicitations à Mesdames Marie-France PUGET, Anna FAUVET et Monsieur Alain BONNOUVRIER pour le travail remarquable qu'ils réalisent pour faire vivre notre site internet.

- **Commission « patrimoine, environnement et urbanisme »** - rapporteur : Delphine VALIN-HOBBE

La commission « patrimoine, environnement et urbanisme » s'est réunie le 10 Janvier dernier et Madame Delphine VALIN-HOBBE énumère les principales actions :

- le samedi 7 mars de 9 h à 12 h : matinée éco-citoyenne – nettoyage de l'Aubette de la station d'épuration jusqu'au parking de la carrière accompagnée d'une démarche pédagogique et une petite exposition au stade avec la participation de Monsieur MERCIER de la Police de l'Eau, Messieurs Patrick VACHER, délégué au SIBVAM et Christian EVRARD ainsi que l'aide du PNR.
- les 19 et 20 septembre - journée du patrimoine : organisation d'un rallye pédestre avec des énigmes à récupérer lors d'une exposition « à la croisée des chemins d'hier et d'aujourd'hui : César, Brunehaut et Paris-Londres et certaines étapes du sentier du patrimoine.
- en octobre - matinée éco-citoyenne : actions sur des chemins : sente de la Fontaine aux Malades ou chemin de Vernon
- remise en état des bancs à poursuivre
- participation de membres de la commission à l'élaboration du parcours n°3 pour le guide 2015 de l'Office de Tourisme Vexin Centre
- recensement et valorisation du patrimoine immobilier et mobilier public et des maisons privées : tableaux dans la salle du conseil municipal, dans l'église, recensement des films tournés à Vigny, valorisation du château.

POINT SUR :

- **l'informatisation de la mairie** - rapporteur : Philippe CORTES

Monsieur Philippe Cortes dresse un bilan des actions réalisées à savoir :

- l'achat de 3 PC
- la mise en réseau de tous les PC avec accès internet et aux répertoires partagés, ouverture du Wifi, impression directe et scan sur la photocopieuse
- le recensement des mots de passe

Une consultation est actuellement en cours portant sur :

- la maintenance (assistance téléphonique ou sur site)
- la dématérialisation (partage de documents, procédures de sauvegarde, mise en place d'un serveur sécurisé)
- la téléphonie (réduction du coût du contrat actuel).

Monsieur Cortes donne connaissance du comparatif des propositions de 4 candidats.

Compte tenu des explications données par Monsieur Philippe CORTES, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition faite par la Société Add-on consulting.

- **l'archivage de la mairie** - rapporteur : Marie-France PUGET

Madame Marie-France PUGET fait savoir qu'elle s'est mise en rapport avec le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile de France) afin d'avoir des informations sur les méthodes d'archivage.

Il convient de déterminer les documents à éliminer, adopter une méthode de classement et de recherche, et assurer une formation.

Elle souhaiterait pouvoir avoir l'assistance, en un premier temps, d'un technicien de l'archivage du CIG pendant une semaine. Monsieur le Maire se demande si dans notre commune nous n'aurions pas un archiviste en retraite.

DOSSIER SUR LE CO-VOITURAGE – rapporteur Isabelle COT

Madame Isabelle COT remet au Conseil Municipal les premières informations qu'elle a réunies sur les possibilités de co-voiturage qui pourraient être proposées aux habitants de Vigny. Il s'agit principalement de sites privés.

Un site sort du lot, c'est le site WAYZ-UP, proposé par le conseil régional, accessible sur le web et sur les mobiles. Une solution de covoiturage clé en main qui a été récompensée par la région IDF et le STIF.

D'autre part, elle a appris que le PNR était entrain de lancer une étude sur « la mobilité dans le Vexin » avec le souhait de développer le co-voiturage. Madame Sandrine Chauffour, la chargée de mission, serait toute disposée à présenter son projet à une prochaine réunion du Conseil Municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

CHÂTEAU DE VIGNY :

Monsieur le Maire confirme que le château de Vigny est en vente sur le site immobestimmobilier. – les Belles Demeures. Il a rencontré Monsieur ATTAL qui lui a fait savoir qu'il avait un mandat exclusif sur une année.

PLACE ROHAN :

Il est rappelé qu'un emplacement réservé au profit de la Commune figure au PLU sur la Place Rohan et la Mairie fera prévaloir ses droits sur cet emplacement lors de la vente du Château.

Le service des domaines vient d'être consulté pour une nouvelle évaluation de cette place.

CONCERT DU NOUVEL AN :

Le SIMVVO organise le concert du Nouvel An le Dimanche 1^{er} Février à 16 heures à l'église de Vigny autour des musiques de l'Europe de l'Est.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire passe la parole aux membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Christian EVRARD fait part de la demande du Docteur Unger qui souhaiterait la mise en place d'un dispositif pour ralentir la vitesse des automobilistes dans la rue Vaillant à hauteur du n°4 à 10 de cette voie.
- Monsieur Christian EVRARD signale que le chemin qui mène à la station d'épuration a été refait par le Conseil Général dans le cadre de l'opération « voie Paris-Londres ». Or la voie commence déjà à se dégrader.
- Monsieur Christian EVRARD a remarqué la présence d'un morceau de bois en permanence dans l'avaloir route d'Us au niveau du Clos Forget.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mardi 24 février 2015 à 20 h 30.

Dans l'assistance, une personne se plaint que la rue de Gisors n'est jamais nettoyée.

La séance est levée à 22 h 05.